

## La ségrégation socio-spatiale en Ile-de-France : mesures et enjeux

Par Simon Jézéquel

« Vivre-ensemble », « mixité sociale », « apartheid social » : la ségrégation territoriale reste un sujet de débats et de controverses. Les émeutes dans les banlieues françaises en 2005, les effets de la crise économique, ainsi que la nouvelle géographie de la politique de la ville ont ravivé l'intérêt porté à cet enjeu majeur d'aménagement urbain. La montée en puissance de la question dans le débat public contraste avec l'absence d'un outil de mesure capable d'identifier les manifestations du phénomène à différentes échelles afin qu'il soit mieux pris en compte par les politiques publiques locales. Comment se manifeste la ségrégation et quels sont ses impacts territoriaux ? En développant des indicateurs innovants, le Compas a investi ce champ d'étude sur la région Ile-de-France et est à même de proposer ce type d'analyse sur d'autres territoires au service de l'aide à la décision.

Comment saisir la complexité du phénomène de ségrégation à travers les enjeux d'équilibre territorial et de cohésion sociale qu'il reflète ? Sur quels territoires la ségrégation est-elle la plus forte ? Auprès de quel groupe de population ? Se renforce-t-elle dans un contexte d'accroissement des inégalités ? L'observation de la ségrégation et de son évolution au sein de la région Ile-de-France apporte des éléments de réponse à ces interrogations, tout en nuancant certaines idées préconçues.

### Les cadres plus ségrégués que les ouvriers

L'indice de Duncan, couramment employé dans les études urbaines, mesure la distribution d'un groupe de population au sein d'un territoire. Il offre une vue d'ensemble des divisions socio-spatiales en quantifiant

l'intensité des regroupements de populations. Plus l'indice est élevé, plus la ségrégation est forte. Plus précisément, la valeur calculée correspond à la part du groupe qui devrait théoriquement déménager, c'est à dire changer d'unité de calcul (ici les Iris<sup>1</sup> et les communes d'Ile-de-France), afin de présenter une répartition identique à celle du reste du territoire de référence.

Appliqué aux catégories socio-professionnelles de la population francilienne, l'indice de Duncan nous indique que les cadres et professions intellectuelles supérieures y ressortent comme le groupe le plus ségrégué, avec un indice s'élevant à 34,8 en 2011. Ce résultat signifie que 34,8 % des individus

1- Les Iris (Ilots regroupés pour l'information statistique) constituent la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Nous utiliserons par la suite le terme « quartier ».

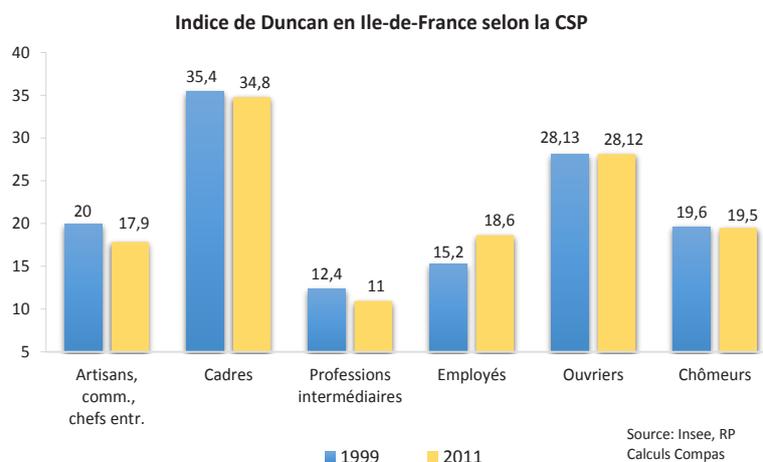
Indice de ségrégation par département (2011)	Artisans, comm. Chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Bac+2 et sup.	Sans diplôme
Paris (75)	17,1	19,7	8,6	17,4	25,0	13,4	21,7	24,9
Hauts-de-Seine (92)	16,4	25,7	8,2	19,8	27,5	16,8	25,1	27,2
Seine-Saint-Denis (93)	16,5	29,3	13,8	12,4	16,9	17,8	22,1	22,0
Val-de-Marne (94)	16,4	28,8	9,3	16,7	23,1	17,2	23,3	23,7
Seine-et-Marne (77)	19,2	21,8	9,8	10,3	16,9	16,4	18,6	19,1
Yvelines (78)	20,9	29,1	9,7	17,8	28,4	18,4	27,4	28,3
Essonne (91)	19,4	25,7	9,7	14,0	19,5	19,3	19,8	22,4
Val d'Oise (95)	17,6	25,8	12,1	13,5	20,2	19,5	20,5	25,7

Source : Insee, RP 2011 ; Calculs Compas

formant ce groupe devraient déménager de son quartier ou de sa commune afin que ce dernier présente une répartition spatiale parfaitement homogène sur l'ensemble de la région. Cette observation masque naturellement des disparités locales. Les cadres sont ainsi nettement plus concentrés spatialement, donc ségrégués, dans le département de la Seine-Saint-Denis (indice de Duncan de 29,3 en 2011) qu'à Paris intra-muros (indice de 19,7). Ce résultat est à mettre en parallèle avec le poids démographique plus élevé des cadres à Paris (ils représentent 42,5% des actifs) qu'en Seine-Saint-Denis (12,9%). La proportion plus importante de cette catégorie sociale dans la population de la capitale contribue sans doute à sa distribution plus uniforme sur le territoire. Les indices de ségrégation d'un groupe ne sont pourtant pas mécaniquement inversement proportionnels à son effectif. Ainsi, un groupe peut en même temps être fortement représenté sur un territoire et fortement

ségrégué. C'est d'ailleurs le cas des cadres à l'échelle de la région francilienne, où le groupe présente à la fois un fort niveau de ségrégation et un important poids démographique (26,6% des actifs). A l'autre extrême de l'échelle sociale, le niveau de ségrégation observé chez les ouvriers atteint des valeurs plus faibles. L'indice de ségrégation de ce groupe sur l'ensemble de l'Île-de-France est de 28,1, près de sept points inférieur à celui des cadres. Plus localement, les ouvriers sont très ségrégués dans le département des Yvelines (indice de 28,4) et dans celui des Hauts-de-Seine (27,5). En revanche,

une répartition spatiale bien plus homogène de ce groupe s'observe en Seine-et-Marne (indice de 16,9 indiquant que « seulement » 16,9% des ouvriers seraient censés changer de lieu de résidence pour aboutir à une répartition égale sur l'ensemble de ce département).



## Une ségrégation culturelle ?

Si la ségrégation selon la catégorie socio-professionnelle fait l'objet d'une attention régulière, une autre forme de disparité territoriale, bien souvent sous-estimée, structure la société française : celle fondée sur le niveau de diplôme<sup>1</sup>. Les catégories diplômées vivent-elles plus ségréguées que les individus sans diplôme ? Pour éclairer cette hypothèse, découlant des précédents résultats indiquant des plus forts niveaux de ségrégation auprès des cadres, nous utilisons ici le même indice de ségrégation, cette fois appliqué aux individus de hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus)<sup>2</sup> et aux individus sans diplôme<sup>3</sup>. Les résultats confirment les conclusions précédentes indiquant une ségrégation qui s'opère davantage par le haut. En Île-de-France, les hauts niveaux de formation sont légèrement plus ségrégués (31,3% d'entre eux sont censés changer de lieu de résidence en 2011 pour aboutir à une répartition homogène) que les sans diplôme (indice de Duncan de 28).

Là encore, des disparités locales significatives mettent en contraste les territoires franciliens

entre eux. Les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine arrivent en tête des niveaux de ségrégation les plus élevés pour le groupe des hauts niveaux de formation, avec des indices respectifs de 27,4 et 25,1.

C'est également dans ces deux départements que les individus sans diplôme sont les plus ségrégués, avec des indices de 28,3 et 27,2. Proportionnellement, les sans diplôme vivent moins regroupés que les hauts niveaux de diplôme, même si cette tendance se réduit très nettement entre 1999 et 2011.

Quatre facteurs principaux ont joué. Tout d'abord les choix de localisation. Il convient de distinguer la ségrégation « choisie » et « subie ». La première se définit par une recherche du sentiment d'« entre-soi », notamment à travers la proximité aux établissements scolaires de qualité ou par la peur du déclassement social. Disposant de ressources suffisantes, les individus les plus aisés et les mieux informés décident de s'installer dans l'environnement le plus confortable et le plus stable possible. La seconde désigne le processus par lequel les populations les moins favorisées se retrouvent sans autre choix que de subir les effets d'un marché du logement concurrentiel, faute de ressources économiques suffisantes.

Le deuxième facteur qui a joué est la très forte

1- Voir « Strasbourg à l'épreuve de la ségrégation », Compas études, n°1, mai 2012 et « La ségrégation culturelle du territoire s'accroît », Compas études, n°4, novembre 2012, disponibles sur [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr).

2- Selon l'Insee, sont considérées comme « hauts niveaux de formation » les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

3- Selon l'Insee, sont considérées comme « sans diplôme » les personnes de 15 ans et plus non scolarisées dont la formation initiale n'est pas validée au-delà de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire qui ne possèdent aucun diplôme, ou uniquement un certificat d'études primaires ou un brevet des collèges.

augmentation des loyers et des prix à l'achat dans certains quartiers. L'élévation des niveaux de vie des plus aisés, l'insuffisance de la construction de logements, l'amélioration de la qualité des bâtiments, etc... ont fait exploser les prix. La tension du marché qui en résulte a, à son tour, contribué à repousser hors des centres-villes et des zones convoitées les populations les moins aisées et les moins diplômées, qui subissent une dynamique de relégation<sup>4</sup>. Cette distance spatiale devient distance sociale lorsque l'accès aux équipements et aux emplois s'en trouve contraint pour ces derniers.

Le troisième facteur est lié au cycle de vie des quartiers et aux effets de génération. Il peut favoriser la mixité : il s'observe chez les jeunes diplômés, moins favorisés sur le plan des revenus, qui investissent des quartiers où le prix au m<sup>2</sup> correspond à leurs ressources.

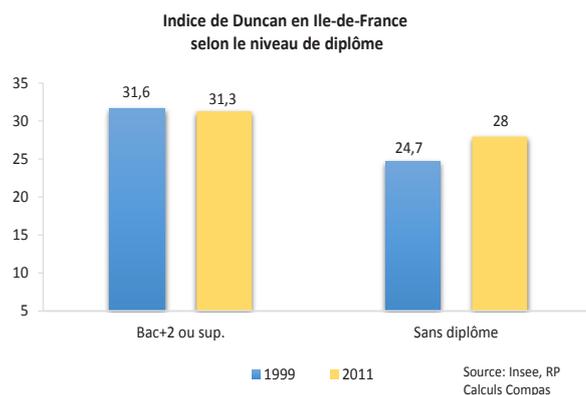
Le dernier facteur a trait à l'image sociale véhiculée par les quartiers. Un facteur d'ordre symbolique, résultant des représentations mentales, contribue à faire des « beaux quartiers » ou des « banlieues sensibles » des lieux prisés ou répulsifs, et cela parfois indépendamment de leur stricte localisa-

tion ou du type d'urbanisme. L'attractivité des lieux de résidence est affectée par cette géographie mentale et les étiquettes attribuées aux quartiers, qui contribuent à reproduire les divisions socio-spatiales.

### La ségrégation a tendance à diminuer

La ségrégation socio-spatiale a évolué de façon contrastée entre 1999 et 2011, selon nos calculs. A l'échelle de la région, la ségrégation a diminué pour six des huit groupes étudiés. Les plus fortes réductions s'observent auprès des professions intermédiaires (diminution de l'indice de Duncan de 11,5%) et des artisans-commerçants-chefs d'entreprise (-10,6%). Pour ces deux groupes, ces baisses sont localement plus accentuées au sein des départements des Hauts-de-Seine (-21,9% et -18,8%) et du Val-de-Marne (-18,4% et -18,2%). L'indice de Duncan des cadres a légèrement diminué (-1,8%), mais de manière plus prononcée à Paris (-12,3%) et dans les Hauts-de-Seine (-11,8%).

Parmi les hauts niveaux de formation (Bac+2 ou supérieur), on note un faible déclin de l'indice (-1% sur l'ensemble de la région), sauf à Paris (+4,4%) et en Seine-Saint-Denis (+13,5%). La population des chômeurs suit



4- Maurin Eric, Le ghetto français, Editions du Seuil et La République des Idées, octobre 2004

Evolution de l'indice de ségrégation entre 1999 et 2011	Artisans, comm.	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Chômeurs	Bac+2 et sup.	Sans diplômes
	Chefs d'entreprise							
Région IDF	-10,6%	-1,8%	-11,5%	22,3%	-0,04%	-0,6%	-1,0%	13,2%
Paris (75)	-5,4%	-12,3%	-18,0%	18,3%	-5,2%	-10,5%	4,4%	19,4%
Hauts-de-Seine (92)	-18,8%	-11,8%	-21,9%	10,5%	-0,9%	-6,0%	-5,6%	7,7%
Seine-Saint-Denis (93)	-13,8%	1,2%	-11,3%	20,6%	-8,9%	0,4%	13,5%	10,6%
Val-de-Marne (94)	-18,2%	-2,8%	-18,4%	19,5%	-3,7%	4,8%	-0,6%	6,7%
Seine-et-Marne (77)	-4,2%	-8,9%	-15,9%	3,4%	-11,9%	4,5%	-5,6%	2,2%
Yvelines (78)	-6,9%	-9,1%	-15,7%	10,2%	-7,9%	4,9%	-7,1%	4,0%
Essonne (91)	-0,4%	-3,1%	-11,5%	13,1%	-8,5%	9,0%	-6,8%	6,5%
Val d'Oise (95)	-12,6%	-8,3%	-9,5%	16,4%	-4,8%	-1,4%	-1,9%	13,9%

Source : Insee, RP 2011 ; Calculs Compas

### Qu'est-ce que la ségrégation ?

L'emploi régulier du terme « ségrégation » au sein des discours politiques et médiatiques invite à revenir sur ce qu'il désigne réellement. Etymologiquement, le mot tire son origine du latin segregare, qui signifie séparer du troupeau, et désigne l'action de mettre à part. La définition du sens moderne de la ségrégation varie pourtant en fonction des auteurs et des disciplines qui l'étudient. En sciences sociales, la ségrégation désigne un état de séparation de groupes ethniques ou sociaux, confirmé ou favorisé éventuellement par la loi, et qui conduit à la formation de territoires hétérogènes<sup>1</sup>. Les critères de la ségrégation sont multiples. Le phénomène peut se décliner à travers différentes variables : le revenu, les catégories socio-professionnelles, la nationalité, le sexe ou la religion. La ségrégation va donc au-delà de l'analyse des inégalités sociales, puisqu'elle désigne un processus de division spatiale qui sépare les populations selon leur lieu de résidence. De fait, les villes très inégalitaires ne sont pas forcément celles qui sont fortement ségréguées.

1- Floch Jean-Michel, Dabet Gaëlle, « La ségrégation spatiale dans les grandes unités urbaines de France métropolitaine : une approche par les revenus », INSEE, 2014

la même tendance à l'échelle de la région, même si son indice de ségrégation a fortement augmenté dans le département de l'Essonne (+9%) tout en diminuant fortement à Paris (-10,5%). L'indice des ouvriers a quant à lui stagné (-0,04%), avec des baisses plus significatives constatées en Seine-et-Marne (-11,9%) ainsi qu'en Seine-Saint-Denis (-8,9%).

Deux des huit groupes étudiés ont vu leur indice de ségrégation augmenter. L'indice des employés a connu la plus forte évolution (+22,3%), et cela de manière plus marquée au sein des départements de la petite couronne parisienne. Entre 1999 et 2011, il est passé de 15,2 à 18,6. Les individus sans diplôme constituent l'autre groupe ayant connu une hausse de leur niveau de ségrégation, avec une augmentation de 13,2% de son indice de Duncan au niveau de la région. On note pour ce groupe une progression très élevée de l'indice à Paris (+19,4%).

Plusieurs facteurs ont contribué à réduire la ségrégation à l'échelle du territoire. L'accroissement du nombre de cadres et de diplômés, la restructuration du secteur industriel entraînant une nouvelle répartition de la population ouvrière, le maintien de la croissance des classes moyennes, ainsi que l'augmentation des mobilités résidentielles due à la poursuite du développement des réseaux de transports figurent parmi les principaux. Au cours de cette période, l'habitat périurbain a continué à se développer et une partie des ouvriers qualifiés ou des professions intermédiaires ont quitté l'habitat social pour ces zones pavillonnaires, ce qui a réduit leur concentration.

La plupart des quartiers populaires ont progressé sur la même période vers des profils plus mixtes et moins paupérisés. Les effets de la rénovation urbaine au sein des quartiers prioritaires ont en partie contribué à cette évolution vers le haut, selon deux dynamiques. La première en répartissant les populations les plus pauvres dans d'autres secteurs, et la deuxième en ame-

nant des catégories plus qualifiées dans ces quartiers. En revanche, ce n'est pas le cas d'une partie plus réduite de ces territoires, chez les plus pauvres des plus pauvres, qui sont caractérisés par une concentration spatiale croissante, comme l'illustre notamment l'augmentation de l'indice de ségrégation pour les employés, les sans diplômes et les chômeurs dans plusieurs départements.

D'une manière générale, contrairement aux discours dressant le portrait de clivages territoriaux intensifiés, une part conséquente des espaces urbains reste en définitive relativement mixte. Les « classes moyennes », souvent citées en exemple de la recherche de l'entre-soi pavillonnaire, sont en réalité les couches les moins ségréguées. Une expansion d'espaces moyens est en œuvre, mélangeant les classes moyennes avec les autres<sup>5</sup>. Les tendances observées au sein des grandes agglomérations françaises sur la même période (cf. page 5) confirment ces réalités, cette fois-ci à travers la baisse de la polarisation au sein des espaces urbains entre populations cadres et ouvrières.

Cette proximité résidentielle observée résulte davantage du rapprochement spatial des catégories moyennes et populaires que de celui des catégories supérieures avec ces deux dernières. Nos résultats restent néanmoins globaux, et ne peuvent refléter les accentuations constatées à l'échelle micro-locale, qui se traduisent soit par une aggravation de la ségrégation et de ses effets dans les quartiers populaires les plus pauvres, soit par une autoségrégation accrue, correspondant aux espaces concentrant les plus hauts niveaux de revenus.

5- Oberti Marco, Prêteceille Edmond, La ségrégation urbaine, La Découverte, janvier 2016

## Quels enjeux à l'échelle locale ?

Les villes n'ont jamais connu une mixité pure et parfaite. La mixité, rarement choisie, reste une valeur en tant que telle et ne peut dès lors être conçue comme une recette miracle. On se rassemble aussi pour s'entraider. Vivre entre proches génère aussi des effets bénéfiques. De même, la proximité spatiale entre individus de différents groupes n'est pas forcément synonyme de réelle mixité sociale.

Pour autant, la ségrégation a des conséquences négatives pour les catégories les moins favorisées. A l'école par exemple : on sait que la mixité scolaire est un facteur de progrès pour les milieux populaires. Regrouper les mauvais élèves dans les mêmes établissements a donc un impact négatif. Il devient indispensable de s'interroger sur le devenir de ces territoires si aucune intervention n'est mise en œuvre pour lutter contre les effets de la ségrégation.

Une vision réaliste s'impose. Celle-ci doit se fonder sur un accès de tous les quartiers à l'offre de services publics de qualité, en veillant à éviter les trop fortes concentrations par des politiques d'urbanisme équilibrées.

Une prise en compte des effets de la ségrégation et de son évolution sur les territoires par les acteurs locaux, à travers un questionnement des politiques publiques fondé sur une observation dynamique des réalités socio-spatiales va en ce sens.

## Quels sont les territoires les plus ségrégués ?

Qu'en est-il des niveaux de ségrégation à l'échelle nationale, entre les grandes agglomérations ? Afin de quantifier l'intensité des frontières sociales inscrites dans les territoires, nous avons appliqué un indice de ségrégation qui compare la répartition des cadres et des ouvriers au sein des 50 plus grandes agglomérations<sup>1</sup> de France métropolitaine. L'indice de dissimilarité de Duncan cadres/ouvriers est l'indicateur qui a été utilisé à cette fin (voir encadré). Le classement révèle la situation singulière de l'agglomération de Rouen, qui se classe en tête des territoires les plus ségrégués. Son indice de ségrégation s'élève à 49,1 en 2011, ce qui signifie que près de la moitié des effectifs des cadres et des ouvriers (49,1%) devrait théoriquement déménager, c'est-à-dire changer de quartier ou de commune, pour aboutir à une distribution identique des deux groupes dans chaque unité de l'agglomération. La capitale normande a historiquement été marquée par une forte oppo-

sition entre des quartiers populaires situés à l'Est et au Sud-Ouest et des quartiers centraux aisés<sup>2</sup>. Ses populations les plus aisées y sont aujourd'hui fortement regroupées dans l'espace<sup>3</sup>. Dans l'ensemble, les agglomérations les plus ségréguées sont aussi les plus peuplées (Paris, Lille, Marseille, Strasbourg, Lyon se situent dans le haut du tableau), mises à part celles situées dans le Sud-Ouest (Bordeaux, Montpellier, Toulouse). La métropole parisienne se caractérise par une forte ségrégation à l'échelle de l'unité urbaine, à la différence de la commune de Paris, qui reste plus homogène socialement. D'autres agglomérations de taille moyenne du Nord de la France, marquées par un fort passé industriel, présentent aussi des scores très élevés (Le Havre, Dunkerque, Caen, Thionville).

1- Les agglomérations correspondent ici aux unités urbaines. Selon l'Insee, une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

2- Madoré François, Ségrégation sociale et habitat, Presses universitaires de Rennes, 2004

3- Floch Jean-Michel, Dabet Gaëlle, op. cit.

Indice de ségrégation des 50 plus grandes agglomérations de France métropolitaine							
Rang	Agglomération	Indice de Duncan cadres/ouvriers	Evolution 1999-2011				
1	Rouen	49,1	-9,1%	25	Saint-Nazaire	35,2	-14,4%
2	Paris	49,0	-1,4%	26	Rennes	34,8	-13,1%
	Paris intra-muros	33,5	-9,3%	27	Clermont-Ferrand	34,1	-14,4%
3	Lille	47,3	-7,8%	28	Nantes	34,0	-20,0%
4	Le Havre	46,4	-7,7%	29	Orléans	33,8	-6,1%
5	Dunkerque	44,2	-3,9%	30	Poitiers	33,4	-0,2%
6	Marseille - Aix-en-Provence	43,2	-7,3%	31	Creil	32,7	-2,7%
7	Strasbourg	43,2	-3,4%	32	Brest	32,7	-7,9%
8	Caen	42,4	-10,5%	33	Bordeaux	32,5	-14,4%
9	Thionville	42,3	4,1%	34	La Rochelle	32,2	-21,9%
10	Lyon	42,0	-9,7%	35	Troyes	31,5	-10,2%
11	Reims	41,5	-3,7%	36	Nice	31,4	-4,1%
12	Metz	40,8	-11,2%	37	Montpellier	31,3	-16,2%
13	Amiens	39,2	-6,0%	38	Toulon	30,8	-11,6%
14	Nancy	38,7	-8,5%	39	Béthune	30,3	-2,9%
15	Grenoble	38,6	-12,0%	40	Douai-Lens	30,1	-11,4%
16	Nîmes	38,2	0,6%	41	Valence	29,7	-14,3%
17	Mulhouse	37,7	-7,3%	42	Toulouse	29,4	-20,7%
18	Dijon	36,9	-13,7%	43	Annecy	29,2	-13,3%
19	Le Mans	36,8	-13,6%	44	Avignon	28,3	-3,8%
20	Tours	36,7	-4,7%	45	Annemasse	28,3	22,8%
21	Angers	36,4	-8,7%	46	Limoges	27,7	-13,9%
22	Saint-Etienne	35,8	-1,3%	47	Perpignan	26,3	-15,1%
23	Valenciennes	35,7	2,8%	48	Chambéry	25,2	-13,6%
24	Besançon	35,5	-2,0%	49	Pau	23,4	-9,1%
				50	Bayonne	21,5	-18,6%

Source: Compas, d'après Insee

## Notre méthodologie

Nous avons sélectionné l'indice de Duncan, qui présente les atouts d'être à la fois robuste du point de vue statistique et facile à interpréter. Il permet de mesurer la distribution spatiale d'un groupe de population au sein d'un territoire d'étude. La valeur du résultat correspond à la part du groupe qui devrait changer de lieu de résidence à partir des unités de mesure (Iris et communes pour cette étude), afin qu'il compte la même proportion que sur l'ensemble du territoire d'étude. Pour le calculer, on mesure l'écart entre la part du groupe dans chaque quartier ou commune et la part de ce groupe dans l'ensemble du territoire d'étude. Ensuite, on compare ce résultat avec la part de la population totale du quartier ou de la commune dans la population totale du territoire d'étude.

Pour le calcul des indices de ségrégation appliqué au classement entre agglomérations, nous avons utilisé l'indice de dissimilarité de Duncan entre cadres et ouvriers. Il fonctionne de la même manière que l'indice de Duncan, à la différence près qu'il reflète la division socio-spatiale du territoire à travers la répartition de deux groupes, et non vis-à-vis d'un seul groupe par rapport à la population d'ensemble. Plus ses valeurs sont proches de 1, plus les deux groupes sont séparés dans l'espace d'après leur lieu de résidence.

Deux paramètres techniques influencent les résultats de l'étude d'un territoire sous le prisme de la ségrégation : le référentiel spatial (un pays, une région, un département, un bassin d'emploi ou encore une agglomération), et l'unité spatiale, c'est-à-dire l'échelon, qui compose ce référentiel (départements, communes, Iris, voire plus fin si des données existent). Plus le territoire d'observation sera découpé finement, plus des îlots de concentration auront tendance à se dessiner.

N'ont été retenus que les Iris de type « Habitat », tels que définis par l'Insee, ainsi que les communes non-divisées en Iris. Pour les calculs relatifs à l'Île-de-France et à ses départements, un deuxième filtre a supprimé les Iris accueillant moins de 500 habitants, seuil critique démographique retenu. Ces outils de mesure de la ségrégation peuvent tout à fait être employés sur d'autres territoires, comme celui d'un département ou d'une intercommunalité.

### L'évolution de la ségrégation

Il faut être prudent dans l'interprétation des données d'évolution de la ségrégation. D'abord, les contours des territoires changent : délimitation des quartiers, voire des communes. Ensuite, les effectifs se modifient en fonction des évolutions démographiques. Un même indice peut entre deux dates porter sur des populations très différentes. La mesure des transformations de la ségrégation doit être complétée par une prise en compte de l'histoire économique et sociale des territoires.

## Pour aller plus loin

Apparicio Philippe, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », Cybergeog, 2000, vol. 134.

Oberti Marco, Préteceille Edmond, La ségrégation urbaine, La Découverte, janvier 2016.

Pumain Denise, « Le concept de ségrégation », Hypergéog, 2006, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article372>

Préteceille Edmond, La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », Sociétés Contemporaines, 2006, n°62.

Floch Jean-Michel, Dabet Gâelle, « La ségrégation spatiale dans les grandes unités urbaines de France métropolitaine : une approche par les revenus », Insee, 2014, Document de travail.

## Compas études

*Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.*

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteur du n°18 : Simon Jézéquel

Ont participé à ce numéro : Delphine Maisonneuve-Lagarde, Simon Leyendecker, Marie-Line Luquet, Sophie Planchais-Drugeot, Benjamin Soulet (Communauté urbaine de Strasbourg).

**Contact** : [contact@compas-tis.com](mailto:contact@compas-tis.com)

### Etablissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41, bd Clemenceau, 67 000 Strasbourg - 03 90 41 09 18

### Pour plus d'informations :

Compas : [www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

Centre d'observation de la société : [www.observationsociete.fr/](http://www.observationsociete.fr/)

Base documentaire : [www.lecompas.fr/base\\_documentaire.php](http://www.lecompas.fr/base_documentaire.php)

ISSN : 2267-9103

